

Rappel règlement pour la collecte des Ordures Ménagères

Mesdames et Messieurs les usagers du SIBRECSA,

Afin de garantir un service public de qualité et pour améliorer le travail des équipes de collecte de vos ordures ménagères, veuillez-trouver ci-après les bonnes pratiques :

- ✓ Votre bac doit respecter la norme : NF EN 840
- ✓ Pour éviter les casses prématurées, privilégier un plastique de haute qualité
- ✓ Votre bac doit avoir un volume compris entre 120L et 240L
- ✓ Votre poubelle doit être sortie la veille au soir du jour de collecte
 - Ex : collecte le jeudi matin, la poubelle est sortie le mercredi soir
- ✓ Votre poubelle doit être rentrée le plus rapidement possible après la collecte
- ✓ Vos déchets non recyclables doivent être mis en sacs fermés dans votre poubelle

Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme.

Le SIBRECSA se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Le SIBRECSA.